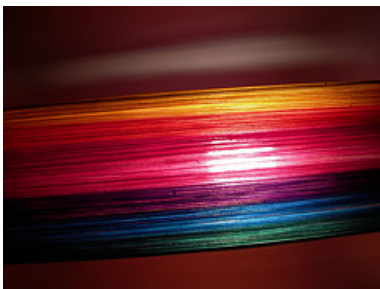


<http://lipietz.net/Parite-au-masculin>

Parité au masculin

- Économiste, auteur - Divers -



Date de mise en ligne : septembre 1994

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

[1994h] " Parité au masculin ", *Nouvelles Questions Féministes*, vol.15, n°4.

RÉSUMÉ

Cet article présente le témoignage d'un homme engagé dans des organisations politiques prônant depuis huit ans le combat pour la parité (Arc en Ciel, Les Verts). On s'interroge d'abord sur les buts possibles de la parité. Elle peut viser à réduire les inégalités hommes-femmes ou, complémentairement, à affirmer la différence sexuelle dans l'égalité politique ("mixité"). Ce débat est assez étranger à la querelle de l'essentialisme. Quant aux instruments de la parité, il faut récuser la simple bonne volonté, surtout au niveau de la candidature à la candidature. Des systèmes de votes simples, efficaces et légitimes existent. Ils ont significativement transformé la réalité des rapports politiques de sexes chez les Verts, et fait des émules.

ABSTRACT

This paper presents a testimony from a man's standpoint in political groups engaged for eight years in the struggle for "parity" (Arc-en-Ciel, French Greens). First, possible goals of parity are scrutinized. Is it intended to reduce inequalities between men and women or, moreover to predicate gender differences within political equality ? On this debate the critics of "essentialism" are rather irrelevant. Second, legal instruments for parity are examined : "good will" is insufficient, but there exist simple, efficient and legitimates rules to foster parity. In the green movement, they appear to have changed a lot political reality, and have induced imitations.

PARITÉ AU MASCULIN

Très sensible à l'invitation qui m'est faite de contribuer aux débats de *Nouvelles Questions Féministes* sur la parité, je me rends compte, bien sûr, que cet honneur n'est justifié que par une expérience ancienne de militant politique dans des organisations pratiquant cette parité, aux niveaux de direction interne et de représentation externe (notamment dans les élections). C'est en effet au sein du rassemblement *Arc-en-ciel*, en 1987, que les féministes des collectifs *Rupture et CINEL* ont, pour la première fois avec quelques succès, lancé le thème de la parité, à la fois dans les mouvements politiques et dans la représentation des citoyen(ne)s - ce qui n'est évidemment pas tout à fait la même chose. Par la suite, Les Verts ont repris cet objectif (assorti de la clause "*chaque fois que ce sera possible*"), et l'ont poursuivi avec des résultats croissants.

Ma contribution sera donc essentiellement un témoignage pragmatique, à la limite de l'anecdotique. Mais, comme j'ai la chance d'avoir un peu suivi les discussions au sein du féminisme français, je me hasarderai à quelques réflexions plus théoriques, qui pourront intéresser les tenants des débats tels que "égalitarisme/identitarisme" ou "universalisme/ différentialisme", et parfois relativiser ces débats internes à un genre, par le regard du genre d'en face.

C'est en effet résolument en homme (d'ailleurs hétérosexuel) que j'aborderai ce débat sur la parité. J'examinerai successivement :

- ▶ [pourquoi vouloir la parité \(comme résultat\) ?](#)
- ▶ [comment y arriver \(quels instruments\)](#)

I - LA PARITÉ, POUR QUOI FAIRE ?

Il peut y avoir deux excellentes et très différentes raisons de souhaiter la parité (l'égalité entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes) dans les instances d'animation d'un mouvement politique, ou dans les institutions élues (et les exécutifs qui en sont issus). On peut en effet souhaiter la parité *malgré* la différence des sexes, ou *à cause* de cette différence. Ce qui nous renvoie immédiatement au débat "universalisme/différentialisme". Dans les faits, si les "féministes de l'égalité" sont tout à fait pour la parité comme objectif (mais avec des résistances à la parité comme instrument), ce sont plutôt des féministes "identitaristes" qui ont pris l'initiative du débat en 1987 [1]. Et chez les hommes ? On va voir que c'est à la fois plus simple et plus compliqué.

1. La parité contre la différence

La parité peut d'abord être souhaitée au nom de l'égalité. Selon cette ligne d'argumentation, ce n'est pas tant la parité qui est voulue, que la discrimination qui est combattue. L'exigence de la parité n'est alors que la revendication de l'actualisation d'un droit demeuré formel : "*La loi garantit à la femme dans tous les domaines des droits égaux à ceux de l'homme*" (Préambule de la Constitution). Les femmes ont le "droit" d'exercer, au même titre que les hommes, les fonctions électives et les responsabilités qui en découlent, et les partis, ces unions volontaires de candidat(e)s à ces responsabilités, devraient présenter les mêmes propriétés. Or les faits contredisent le droit, c'est donc que des différences socialement construites en dehors du juridique entravent la réalisation de ce droit. Vouloir la parité, c'est combattre ces différences, cette discrimination. C'est en même temps un levier, un moyen d'obtenir "au niveau du pouvoir" une représentation significative de celles qui militeront pour la réalisation de l'égalité réelle des droits pour toutes les femmes.

On remarque que le dernier argument introduit au sein de l'universalisme proclame une légère discordance : on reconnaît (au nom du bon sens ?) que des femmes sont mieux à même (que des hommes "égalitaristes") de discerner les changements concrets à réaliser pour libérer effectivement les femmes, ce qui introduit au moins un différentialisme "culturaliste".

Qu'entendre par là ? "Différentialiste" (en général) est la position qui constate que les groupes humains portent, statistiquement au moins, des idéologies, des visions du monde, des valeurs, des comportements différents les uns des autres, et qui considère que certaines au moins de ces différences doivent être *valorisées*. Mais d'où viennent ces différences ? Forcément d'une "situation" particulière, et c'est cela qui induit l'idée qu'il convient plutôt à des femmes de "représenter" la vision des femmes, à des ouvriers de "représenter" le point de vue prolétarien, etc. Quant aux différences de situations, elles peuvent être le produit d'organisations sociales particulières (et on a un différentialisme "culturaliste"), ou alors on suppose que ces différences sont "de nature", indépendantes de l'organisation sociale, il essentielles". Cette hypothèse d'indépendance étant plus forte que la première, il devrait aller de soi qu'au sein de l'ensemble différentialiste les sous-ensembles culturalistes et essentialistes s'emboîtent strictement : si l'on suppose que les femmes, "au moins pour le moment", portent un *point de vue* différent [2], on admet en général que cela résulte de leur situation réelle qui détermine leur culture, et l'on peut éventuellement supposer *en plus* que cette différence perdurerait (parce qu'essentielle) dans toute autre organisation sociale [3]. Penser qu'il faut que les femmes arrivent, en position paritaire, aux postes de responsabilités, afin d'y impulser

l'égalité réelle dans l'ensemble de la société, c'est donc admettre *au moins* que les femmes resteront statistiquement "femmes" quand elles accéderont paritairement aux positions de pouvoir d'un monde masculin (au lieu de se fondre dans le moule masculin comme le font aujourd'hui celles, ultra-minoritaires, qui accèdent aux positions de pouvoir), et donc admettre un différentialisme *au moins* culturaliste, sans préjuger ni de la valeur accordée aux "points de vue féminins" ni, à plus forte raison, de leur permanence.

Mais on remarque alors que, si elle n'est fondée que sur l'égalité universaliste et indifférenciée, la revendication de parité se dissout d'elle-même. Cette exigence n'aurait cours que pour autant que les femmes ne sont pas, dans les faits, statistiquement représentées : c'est leur discrimination qui ferait leur différence. Si la discrimination n'était pas notable, on ne se soucierait pas de l'abolir, et on pourrait même la tolérer, comme toutes les discriminations jugées peu significatives. Dans le monde rêvé par Elizabeth Badinter (celle de *L'une est l'autre*) de l'égalité par indifférenciation des genres, on ne se préoccuperait pas plus de la parité hommes/femmes que de la représentation des gauchers [4]. D'un point de vue universaliste, la parité aux postes de direction ou de représentation cesserait d'être un objectif dès lors qu'il serait atteint, sauf si l'on considère que l'inégalité sur ce terrain exprime une oppression sur d'autres terrains, et dans ce cas on en revient à l'argument précédent (des femmes en tant que telles sont mieux à même, une fois élue, de promouvoir la libération des autres femmes), qui est déjà un argument culturaliste.

D'où la force de l'argumentation anti-parité, universaliste en apparence, anti-féministe en réalité : "*C'est comme ça, mais rien n'empêche les femmes de se présenter, ou de voter pour celles qui se présentent*". Argumentation qui peut aller, chez les hommes, jusqu'à "blâmer les victimes" ("*si les femmes ne participent pas, c'est qu'elles n'y sont pas prêtes*"), et qui allait jadis chez les républicains jusqu'à théoriser la discrimination ("*si elles votaient, elles voteraient comme leur curé*").

Cet universalisme abstrait est évidemment le principal argument explicite contre la parité chez les hommes, jusque chez les Verts, et aussi bien sûr chez les femmes (y compris les Vertes). Chez les Verts, où (comme dans les autres partis) les femmes sont sous-représentées parmi les adhérents, la ligne de repli sera par exemple "*Représentation des femmes sur les postes en proportion de leur nombre chez les adhérents*" (c'est-à-dire pratiquement : une sur trois), argument presque incontournable si on se place du point de vue du seul égalitarisme.

La plupart des hommes qui acceptent de bon ou de mauvais gré la parité se situent eux-mêmes sur la position égalitariste. Leur soutien aux exigences féministes est alors du même ordre que celui des anti-colonialistes métropolitains aux luttes des peuples dominés : une démarche individuelle, éthique, un effet de leur "bon coeur" en quelque sorte, ou des liens affectifs qui les lient à des femmes féministes. Les égalitaristes masculins ne sont "pas contre" la parité, même ils reprendront avec conviction le dicton "*un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre*" mais seront bien en peine de préciser en quoi il s'applique dans ce cas. Pour développer l'argumentation, ils seront obligés d'avouer que le modèle patriarcal de domination au sein d'organisations politiques dominées par des hommes ne leur convient pas personnellement, et qu'il comptent sur la force des femmes pour renverser ce modèle, comme la petite bourgeoisie sur le prolétariat pour renverser le pouvoir des grands monopoles... Cette argumentation introduit à nouveau un différentialisme ("*avec des femmes à la direction, ça va être différent*"), qu'on aurait tort d'assimiler à un essentialisme. On ne veut pas dire nécessairement qu'elles sont "*pas nature*" différentes, mais on pense au moins quelque chose du genre : "*Avec ce qu'elles vivent par ailleurs, on peut espérer qu'elles se comporteront différemment des grands chefs*". D'où l'intérêt de la comparaison avec les alliances de classes socio-économiques, qui évidemment ne reposent pas sur un "essentialisme" (quoique...). En tout cas, sans véritable rupture avec l'argumentation universaliste (il s'agit toujours de lutter pour l'égalité, mais on suppose que des femmes seront mieux qualifiées pour le faire), s'introduit la seconde ligne d'argumentation : la parité, pour introduire le différent.

2. La parité pour la différence

Cette seconde ligne d'argumentation ne nie évidemment pas la première : l'affirmation de l'égalité de droit et de dignité au sein d'une commune humanité. Elle en part, et y ajoute l'importance de prendre en compte les différenciations, et d'abord celle des sexes ou des genres au sein de cette commune humanité. L'humanité et ses communautés sont sexuées, sexuées doivent être les instances de direction de ces communautés, et cela même après l'abolition de toute discrimination. Dès lors, ce qui est visé dans la parité est plutôt la coprésence à égalité de deux composantes qualitativement différentes, tension rendue fructueuse par un équilibre quantitatif suffisant : ce que Marcelle Marini, dans un débat de *Dialogue de femmes* [5] appelle la "mixité". Position d'ailleurs approuvée par une participante Verte (conseillère régionale), Anny Poursinoff : "*La parité n'est qu'une technique pour parvenir à la mixité*".

"Technique", ce qui signifie justement que la mixité a besoin de conditions concrètes pour s'épanouir. Les avantages attendus de la mixité n'apparaissent pas par l'introduction de quelques femmes dans une assemblée d'hommes. Les partisan(e)s de la parité-différence ne croient en aucune manière qu'une femme "biologique" individuelle représente nécessairement "l'apport" féminin à l'humanité sexuée, elles/ils savent parfaitement que, dans le cadre de l'égalité formelle, seules sauront s'imposer dans un monde dominé par les hommes quelques femmes qui joueront l'un des deux jeux possibles : la suradaptation au combat des coqs, ou au contraire la faveur d'un homme (le "fait du Prince").

On voit ici pourquoi les "différencialistes", les partisan(e)s de "l'égalité dans la différence", tiennent particulièrement à la parité. Pour elles, l'objectif est bel et bien une représentation significativement *forte* d'une *variété* de femmes dont certaines suffisamment *différentes* du modèle masculin. En somme, au delà du quota de femmes assimilable par les hommes (une sur cinq ?) et au delà du type de femmes acceptables par les hommes. Il s'agit de renverser d'abord un rapport de force, et de maintenir ultérieurement une tension. On voit aussi pourquoi, chez les hommes, la ligne argumentaire différencialiste est la seule à susciter une adhésion positive, certes minoritaire et parfois naïvement spectaculaire : la mixité séduit les hommes qui s'ennuient entre hommes, qui ne supportent pas les jeux de pouvoir hypercodés entre hommes, soit qu'à ces jeux ils soient toujours perdants, soit que ces jeux ne les amusent pas. Sans qu'il s'agisse nécessairement d'intérêt sexuel (mais sans l'exclure), une passion forte, positive, et pas nécessairement altruiste, attise ce paritarisme des hommes : la curiosité. Un intérêt positif aussi pour beaucoup d'hommes changer des relations "dirigeants-dirigés" qu'ils ne supportent plus.

Mais qu'est-ce donc que "la différence" est censée introduire ? Évidemment des valeurs et des comportements non-patriarcaux. C'est-à-dire :

- ▶ au moins : anti-patriarcaux. La réticence face à la transformation des responsabilités en pouvoir et du pouvoir en enjeu, la réticence à la hiérarchie et à la professionnalisation de la vie politique, la réticence face à la péroration creuse, le goût du concret.
- ▶ au mieux : des valeurs corrélées avec une culture (ou une "nature" ?) féminine. Ainsi : le respect de la vie, des droits des enfants (comme métonymie du droit des générations futures), donc le pacifisme et l'écologie, et la solidarité qui naît de l'habitude d'une oppression commune.

Des "valeurs féminines" ? Et voilà nous venons de percuter l'une des trois objections fondamentales que les universalistes adressent au différentialisme. La première est que les différences ne sont que relatives et doivent rester subordonnées à l'égalité. Nous avons vu que la question ne se pose pas ici (il s'agit toujours de revendiquer l'exercice d'une égalité de droit). La seconde est le subjectivisme de la différence mise en avant : pourquoi celle-ci et pas une autre (ouvrier/bourgeois, Français/immigré...) ? Nous y reviendrons au chapitre de la parité comme instrument. Et enfin, ici-même, le risque d'essentialisme : figer une différence de fait en différence de "nature", et pire, ici, réduire une différence de genre (ou de position dans les rapports sociaux de sexe) en une différence de sexe biologique.

Ici, je ne peux résister à l'envie de mettre mon grain de sel dans des débats dont j'apprécie la richesse et la finesse depuis quinze ans. Je pourrais me contenter de faire remarquer que, pragmatiquement, la question de l'origine (et de la stabilité) de la différence est d'un intérêt très limité dans le débat sur la parité. Quand un élu régional, désigné par les militants sur ses compétences en urbanisme, se heurte dans ses tentations technocratiques à l'opposition de ses collègues femmes, il lui est totalement indifférent de savoir d'où vient (nature ou culture) cette différence d'appréciation et de comportement. Elle est là, il en tiendra compte ou non, selon que le bloc des femmes qui le critiquent est issu d'une représentation paritaire ou n'exprime que la bizarrerie de quelques isolées mal informées. Je pourrais également rappeler que la plupart des "différentialistes" sont loin de croire qu'une femme isolée est par essence porteuse des "valeurs féminines" : et c'est justement pourquoi elles sont pour la parité, comme situation sociale subversive.

Mais il peut être intéressant d'approfondir. La différence nature/culture (ici : sexe/genre), Marcelle Marini le montre bien, est elle-même assez relative. D'abord parce que, dans les faits, les différences sociales s'appuient fréquemment sur des différences physiques, bien que l'anatomie ne soit pas un destin. Le gauche et le droit, l'avant et l'arrière, ces oppositions physiques fondamentales sont si bien intégrées dans les représentations morales ou sociales que les mêmes mots y sont utilisés sans même garder la conscience de leur caractère métaphorique. Dans le cas de la différence hommes/femmes, le caractère sexuel se mêle à ce point au social que le social peut s'y exprimer dans le langage de l'essentiel voire du biologique (la fameuse "*intérieurité*" du sexe féminin). Mais l'inverse est vrai aussi : la différence biologique peut être décrite en termes relationnels. Un genre (le mien) s'y définit comme le sous-groupe ne pouvant avoir porté au monde d'autres individus, réalité plus sociale que biologique qui a des conséquences politiques : ma sensibilité face à la violence politique a changé considérablement dès lors que j'ai eu des enfants, qu'eût-ce été si je les avais moi-même portés...

Inversement, la pression culturelle-sociale peut être si forte qu'elle imprime aux individus qui y sont pris comme une seconde nature. Rien, dans le fait que les femmes portent des enfants au monde, n'implique qu'elles aient ensuite le rôle social de s'en occuper de façon privilégiée. Mais, du fait que ce rôle a été longtemps intériorisé par les femmes et les hommes, et qu'il le reste, la question de l'impossible séparation du privé et du public est ouvertement posée dans les instances paritaires, alors qu'elle est ignorée dans les instances masculines.

Car finalement, du point de vue pratique, ce qui compte c'est la probabilité de voir des femmes "physiquement" telles (et donc semble-t-il "par nature") mener dans des instances décisionnelles le combat féministe. Reprenons l'analogie avec le mouvement ouvrier. La formule de Simone de Beauvoir : "*On ne naît pas femme, on le devient*", peut servir de devise à l'anti-essentialisme, et, en critiquant une idéologie dominante essentialiste (sur ce chapitre), elle est assurément progressiste. Mais la formule "*On ne naît pas ouvrier, on le devient*", en occultant la prédestination sociale et les forces à l'oeuvre dès avant la naissance dans la reproduction sociale, aurait une couleur "libérale-conservatrice" quasi-reaganienne ("*ceux qui finissent ouvriers sont ceux qui n'ont pas bien travaillé à l'école*"). Avoir maintenu la fierté d' "être" ouvrier, de famille et de métier, avec les valeurs supposées attenantes (la "*vision prolétarienne du monde*" !) est justement l'un des rares et regrettés succès des Partis Communistes, et leur souci d'avoir des ouvriers "en chair et en os" aux postes électifs (et pas des petits-bourgeois socialistes) traduisait sur le mode essentialiste cette volonté de valoriser une différence.

Hélas ! Un ouvrier élu devient vite un "tertiaire". Car la situation particulière qui reproduisait sa différence (même si elle ne l'avait pas entièrement produite), c'était son métier et son insertion dans le rapport salarial, deux choses qui disparaissent avec son entrée dans la "classe politique", comme permanent de son parti, comme élu de la Nation, ou par la "seconde voie" de l'ENA [\[6\]](#). Toute autre est la situation des femmes, qui dépend certes un peu aussi de leur visibilité sociale individuelle (c'est pourquoi il arrive à des femmes de "disjoncter" autant qu'un homme lorsqu'on leur propose une place d'honneur), mais d'une myriade d'autres déterminations, aussi bien ce qui relève du "sexage", cette appropriation permanente et indéfinie de la classe des femmes qu'analyse Colette Guillaumin, que ce qui relève de la construction psychologique de leur différence sexuelle, à la Luce Irigaray. Contrairement à l'ouvrier, une femme élue reste une femme, par son corps, par sa seconde journée de travail, par le regard de ses collègues

masculins, par la rue...

Venons-en maintenant à l'expérience des Verts. Après quelques années de "parité proclamée", ils sont loin de toucher au but, mais s'en rapprochent. En 1992, il n'y avait encore que 7 femmes sur 17 au Collège Exécutif (la direction désignée par un Conseil National, élu par une série de scrutins de liste, dont on verra les limites). Fin 1993, le Collège exécutif se composait de 9 personnes dont 5 femmes. En 1994, les Verts proposaient une liste aux élections européennes emmenée par une femme, suivie d'une alternance régulière avec un "accident" introduisant 9 femmes dans les 15 premières places. Ajoutons que la seule femme présidente de Région est une verte, et que la seule écologiste vice-présidente du Parlement Européen fut une femme. Bref, les femmes prédominent physiquement et médiatiquement chez les Verts (malgré la rémanence du duo de coqs des anciens dirigeants écologistes, Lalonde-Waechter). Qu'est-ce que ça a changé ?

D'abord, cela s'est accompagné d'une poussée "mouvementiste" (moins électoraliste-institutionnaliste) du parti. Difficile de départager l'effet et la cause : disons qu'un haut-le-coeur face à l'institutionnalisation -médiatisation des leaders masculins s'est traduit par un double rajustement. Cela n'a nullement éliminé les luttes de fractions et les luttes d'influence personnalisées par des leaders féminins, mais les formes spécifiques des rivalités entre femmes, dans une ambiance englobante d'hostilité aux femmes leaders, ont sans doute tempéré l'âpreté de la lutte des cheffes. De fait, les principales luttes politiques au sein de l'écologie opposent un courant "droitier" et institutionnel dirigé par des hommes et un courant plus "transformation sociale" et mouvementiste incarné par des femmes.

Par ailleurs, les femmes parvenues dans les premiers rangs (par exemple dans la composition de la liste européennes) n'ont pas montré une modestie et une abnégation significativement supérieure à celle des hommes. Bref : les "effets de parité" ne sont pas des effets individuels.

Ce qui a changé à cause de la parité (et même de la surféminisation de l'élite Verte [Z]), c'est avant tout l'ambiance des rapports interpersonnels, avec le surgissement du "vécu", de la "sensibilité", de la "nécessité" de prendre en compte les autres aspects de la vie individuelle des dirigeantes, avec le poids de ce qui arrive dans leur corps de femmes. Toutes choses dont on aurait " normalement " dû tenir compte aussi entre hommes... mais justement, on ne le faisait pas !

Parmi les 5 femmes désignées à l'exécutif fin 1993, deux se sont révélées enceintes et devant accoucher à 15 jours de l'échéance électorale européenne de Juin 1994. Je dois confesser qu'en l'apprenant, j'ai ressenti, mêlée à la joie pour mes amies, quelque chose de l'agacement d'un directeur des ressources humaines venant d'embaucher deux chefs de projet pour découvrir qu'elles sont enceintes. Si l'on ajoute que l'une des autres Vertes les plus médiatisées avait résolument affirmé son droit de vivre une vie sentimentale et familiale importante aux côtés de ses responsabilités civiques déjà écrasantes, on mesure combien la parité réalisée a immédiatement connu sa traduction en terme d'inadaptation du leadership Vert aux "règles du jeu politique" de ce monde masculin.

Un homme politique se fera un point d'honneur, un défi sportif, de cumuler la présidence d'une région ou d'une grande ville, la direction d'un parti et la conduite d'une campagne nationale. Si sa femme est enceinte, il lui fera valoir qu'il se doit à son destin national, qu'il cède à l'amicale (et désespérée) pression de ses amis, etc. D'ailleurs, il est exact que ses "amis" n'hésitent à jouer ni avec santé, ni avec la stabilité de son couple.

Une femme, non. Elle apporte avec elle la vie, la "vraivie", et il faut faire avec. C'est un fait : les mêmes hommes qui n'hésitent pas à "jouer avec la santé" d'un porte-parole homme, hésiteront à exercer les mêmes pressions sur une dirigeante ayant choisi (sans en référer au Collège exécutif) de faire un enfant "en plus". La relativisation des enjeux de pouvoir politique, la nécessité de poser les conditions concrètes de l'exercice de la vie publique et sociale, en particulier pour les femmes, fait irruption avec la culture féminine du refus de "couper leur vie en rondelles". Journalistes et partenaires politiques pourront bien ironiser qu'on ne peut pas "*se permettre ça quand on veut jouer*

dans la cour des grands" : en acceptant la parité chez eux, les Verts sont appelés à l'imposer dans l'ensemble du champ politico-médiatique, ou à en disparaître [8].

Avant de développer ce point (au chapitre des "instruments"), évoquons l'esquisse des transformations des rapports de pouvoir. Dans un monde sexué, une direction authentiquement mixte (c'est-à-dire paritaire) introduit des changements dans le style des affrontements. Entre femmes, on l'a déjà signalé. Mais aussi entre hommes et femmes, et entre hommes. Il ne s'agit pas absolument de l'irruption d'une composante sexuelle : elle existait sous forme homosexuelle (dans le culte du leader) mais elle était occultée. Avec la sexuation des postes de responsabilité, elle ne peut plus être ignorée. Outre une certaine " pacification courtoise" des rapports (l'enjeu des "combats de coqs" devenant évident, donc ridicule), elle se traduit par l'émergence de rapports d'influence "à contre-genre". Pour les ambitieux : chercher une relation particulière avec une femme "prometteuse" (puisqu'il semble inévitable qu'à terme les femmes monopoliseront les places de tout premier plan), chez les plus modestes : ménager une femme influente pour protéger une autre femme, etc. Toute une micro-sociologie exotique émerge, mais qui coexiste avec les modèles traditionnels, chez les hommes et chez les femmes. Ainsi, la parité, outil de la différenciation, apparaît, aux unes et aux autres, comme la possibilité de vivre son style propre, personnel, dans l'indifférenciation des rôles de genre ! Paradoxe, ou ruse de la dialectique ? En tout cas le pari des hommes défavorisés par les normes machistes de " compter sur la parité " pour desserrer l'étreinte s'en trouve justifié...

II - LA PARITE COMME INSTRUMENT

Il ne suffit pas de souhaiter la parité comme résultat. Encore faut-il faire en sorte qu'elle se réalise... On pourrait être tenté de distinguer les mécanismes "légaux" (imposés à tous les partis postulant à la représentation politique), et les mécanismes internes aux partis (qui, étant des regroupements volontaires, peuvent choisir ou non de faire montre de féminisme en s'assignant des règles de parité). Pour des raisons qui apparaîtront concrètement dans ce qui suit, cette distinction n'est guère utile. Un parti (ou une tendance dans un parti) assez féministe pour "s'imposer la parité" milite également pour elle au niveau social, même s'il peut profiter du fait d'avoir été féministe avant les autres.

1. L'illusion du volontariat

La solution pratiquée jusqu'à nos jours fut de compter sur la bonne volonté générale. Rien n'empêche une femme de "candidater à la candidature" dans son parti, rien n'empêche un parti de la présenter, rien n'empêche l'électeur/trice de la choisir. Le résultat est connu : 5,7 % de femmes à l'Assemblée Nationale, moins qu'en 1947, presque aussi peu que la Grèce... Ce triste résultat n'est probablement pas dû à la misogynie du corps électoral, rien ne permettant de conclure à un biais anti-femme dans les duels électoraux homme-femme. Des femmes ont remporté les combats les plus difficiles : la conquête de la mairie de Châtelleraut par Edith Cresson, les quelques victoires du Front National au scrutin majoritaire, les deux seules présences des écologistes au second tour des législatives 1993, etc. Non, le problème est que le duel homme-femme a très rarement lieu, faute d'une "offre" féminine de la part des partis.

C'est là, au stade de la "candidature à la candidature", que jouent les mécanismes d'infériorisation des femmes. Mécanismes intériorisés : considérant *a priori* (et avec raison, en l'état actuel des choses) que la politique est une affaire d'hommes, les femmes sont déjà peu présentes dans les partis. Quand il s'agit de "fournir les postes" (de direction interne, ou de candidature externe), elles se considèrent comme moins que moyennes là où de nombreux hommes de qualités équivalentes s'estimeront plutôt bons et, pourquoi pas, le meilleur, "*enfin, on peut toujours essayer*". La plupart des hommes ne considèrent pas en effet qu'ils postulent pour un service à rendre (à leur cause

ou à la société), mais qu'ils s'engagent dans un match à gagner, pour le pouvoir, ou même pour un nom sur une affiche. La plupart des femmes s'interrogent au contraire : "*serais-je au niveau ?*" alors même que le poste à pourvoir ne leur demande pas grand chose.

Mais il ne faut pas non plus négliger les mécanismes objectifs, c'est-à-dire les rivalités concrètes pour l'occupation des places. Comme l'écrivait Maurice Duverger, "*donner une place à une femme, c'est l'enlever à un homme : dans ces conditions on réduit les places attribuées aux femmes au minimum exigé par la propagande (...). Toutes proportions gardées, le mécanisme est le même que celui qui s'oppose à l'entrée en scène des générations nouvelles et au rajeunissement des cadres politiques Mais la solidarité des gérantes est moins forte que celle des mâles ou plus exactement elle ne s'appuie pas sur la même infrastructure psycho-sociale*".

Reprenons l'exemple des Verts. En réalité, ils n'ont pas de règle strictement contraignante : "La parité sera réalisée chaque fois que possible". Ce qui signifie "chaque fois que ce sera institutionnellement possible" ou "chaque fois qu'il y aura assez de candidatures féminines", mais peut souvent signifier : "chaque fois que ne prévaudront pas d'autres excellentes raisons pour ne pas désigner une femme".

La première raison est déjà fort considérable. La règle de parité n'existant pas au niveau légal, il est difficile pour un parti de la pratiquer de manière isolée. Dès lors que le poste à pourvoir est unique, c'est "ou un homme, ou une femme". Même un scrutin de liste suppose une "tête de liste" unique. Quatre fois sur cinq, ce poste unique sera occupé par un homme [9]. Ainsi des candidats aux scrutins majoritaires de circonscription (cantonales, législatives), ainsi des têtes de listes aux scrutins proportionnels (élections régionales, européennes). Le résultat sera une surreprésentation des hommes dans les résultats, même dans les élections à scrutin de liste, et même si les listes sont paritaires. (Un élu : un homme, trois élus : 2 hommes, une femme). Ce résultat est particulièrement flagrant quand les Verts organisent en leur sein des élections proportionnelles : si trois listes paritaires conduites par trois hommes s'opposent pour trois postes à pourvoir, le résultat peut être... trois élus hommes. Ces listes s'opposent par tendances, et (on y reviendra) il est assez légitime, dans un parti "politique", de veiller d'abord à la représentation équitable des tendances. Malheureusement, les hommes disposent d'une capacité inépuisable à s'inventer des divergences politiques pour multiplier les places de "leader de tendance"...

Encore plus caractéristique : lors des législatives de 1993, *Les Verts et Génération Écologie* avaient passé un accord de partage... paritaire (Verts - GE !) des circonscriptions. Dans certains départements, les Verts avaient réussi à s'imposer un nombre presque (!) égal de candidatures féminines et masculines dans les différentes circonscriptions. Une commission d'arbitrage nationale eut à trancher des cas de rivalité Vert-GE pour les mêmes circonscriptions. Presque chaque fois qu'il fallu trancher entre une femme et un homme, ce fut la femme qui dut se retirer. Ce cas flagrant montre à la fois l'âpreté avec laquelle les postulants masculins s'accrochent à leur candidature, et l'intériorisation par les femmes de leur moindre "qualité"... étant reconnu que l'agressivité et la combativité sont précisément de ces qualités qui font les bons candidats !

Ce qui nous amène au second obstacle : le manque de candidatures, qui surmultiplie l'infériorité du nombre d'adhérentes. Ici triomphe l'intériorisation, avec l'argument : "*On ne va pas quand même profiter du simple fait d'être une femme pour être désignée* [sous-entendu : à la place d'un tel, qui parle si bien et est tellement plus capable]". Argument qui fera sourire celles et ceux qui savent combien les directions de mouvements et les assemblées élues sont encombrées d'hommes incapables, qui ne doivent leur poste qu'à leur opiniâtreté à écarter les rivaux "*qui ont autre chose à faire*" (ce qui est structurellement le cas de la plupart des femmes), à leur opportunisme, à leur flagornerie vis-à-vis d'un leader, ou... à la ténacité de l'ambition, pour eux, de leurs propres femmes, qui les auraient avantageusement remplacés ! Mais argument extrêmement puissant, car il constitue le mobile implicite d'un "marais" féminin mais non féministe, qui s'oppose aux règles de parité, au nom de l'argument explicite (défendu parfois par des féministes !) que "*poser des règles de parité, ce serait traiter différemment les hommes et les femmes, ce serait l'apartheid*".

J'ai vu le cas lors de la formation de la liste Verte aux élections régionales de mon département. Les quelques hommes et femmes qui défendirent des règles de désignation comme instrument de la parité furent balayés par une majorité "outragée", au nom de l'argument que les adhérents seraient assez conscients pour bâtir une liste équilibrée. Or il n'était pas nécessaire d'être un spécialiste de théorie des jeux pour deviner que, entre celles et ceux qui ne mettraient pas de femme dans les premiers, et celles et ceux qui ne mettraient pas les mêmes femmes en premier, l'effet de composition refoulerait les femmes après les "leaders" hommes. Ce qui arriva : la première femme se retrouva sixième sur la liste, à la suite d'un vote "préférenciel" [10].

2. Les règles de parité

Pour "avoir la parité" comme résultat d'un vote (dans la société ou dans un parti), il faut donc la vouloir, il faut des procédures instrumentales impliquant la parité comme résultat.

Toutes les procédures de vote visent à assurer un certain ensemble de résultats possibles. Elles fixent d'abord des règles d'*éligibilité*, éliminant les trop jeunes, les non-nationaux, les "frappés d'indignité..." Puis elles fixent *dans les règles* un échantillonnage privilégié du corps électoral. Le scrutin d'arrondissement vise une certaine représentation de la diversité du territoire, le scrutin proportionnel vise une certaine représentation de la diversité des opinions. Les scrutins "à deux votes" (un vote pour désigner les élus, un vote pour les élues) sont les seuls à garantir la parité comme résultat [11]. Ces scrutins "à deux votes" ne sont ni plus ni moins spécieux que les précédents et, en particulier, ils ont rigoureusement la même légitimité que les scrutins d'arrondissement (parle-t-on "d'apartheid" quand on exige que les circonscriptions de Trifouillis-Nord et Trifouillis-Sud aient le même nombre d'élus pour le même nombre d'électeurs ?). Ils privilégient comme les autres une "différence" à représenter, et cela nous ramène à celle des critiques du différentialisme que nous avons laissée de côté : "*pourquoi privilégier une différence plutôt qu'une autre*" [12].

Fixer une règle de parité sexuelle, c'est en effet considérer qu'il est important d'exprimer, à la direction des communautés, le caractère sexué de ces communautés. C'est vouloir que la tension née de cette différence puisse s'exprimer et se réguler. C'est un choix politique quant à l'ordre de priorité des différences à représenter [13]. Mais évidemment on peut combiner cette règle avec d'autres règles, d'autres différences. On peut, comme les Verts, lutter pour le droit de vote des étrangers résidents, et faire une certaine place aux "Français de première génération". On peut, comme le PCF, rechercher une représentation significative d'ouvriers. La seule limite est la saturation du nombre de postes à pourvoir par le nombre de différences à représenter !

Ainsi, contrairement à ce que l'on croit et comme l'a récemment rappelé Éliane Viennot [14], la parité n'implique pas le scrutin de liste : la procédure la plus simple est même d'élire un homme et une femme par circonscription territoriale. Au contraire, on l'a dit, le scrutin de liste, compris comme affrontement de listes "en fermeture-éclair homme-femme" ne produit un résultat paritaire que lorsque joue la loi des grands nombres, y compris sur le sexe des têtes de liste. C'est pourquoi les Verts utilisent de plus en plus, dans leurs élections internes, des scrutins de liste à deux votes, ces votes se faisant donc à la proportionnelle ou à la préférentielle sur des listes d'hommes et de femmes séparées.

Quel a été, chez les Verts, le résultat de ces techniques, du point de vue de l'objectif de "mixité" (la promotion d'un monde de différents-égaux non séparés) ? Encore une fois, les effets positifs ne sont pas à chercher au niveau individuel, mais collectif. La parité dans le mode de désignation a révélé que des femmes peuvent être aussi ambitieuses, mesquines et procédurières que les hommes quand il s'agit de s'accrocher à des postes auxquels seules les règles de parité leur ont donné accès. Ce n'est pas plus grave parce qu'il s'agit de femmes ! Mais le premier résultat positif a été l'élimination d'un nombre considérable d'hommes dont la présence ne s'imposait pas. On a pu regretter que certains hommes "valables" aient dû renoncer à de hautes responsabilités, par suite d'une diminution drastique des places réservées aux hommes : ceux-là ont vite trouvé d'autres manières de mettre leurs

talents au service de la Cause.

Le second résultat fut et reste l'émergence progressive d'une "élite dynamisante" féminine. Par "élite dynamisante", je vise un double phénomène collectif. D'abord, la constitution d'un groupe de femmes devenues visibles à un niveau de responsabilité (les portes-paroles, les élues). Ce groupe est de "qualité" équivalente à celle des hommes : si on peut admettre que certaines ne sont là qu'à cause de la parité, on doit considérer que toutes sont quand même là *malgré* les obstacles (objectifs et intériorisés) à cette parité. Or il faut rappeler que la parité n'est pas encore la règle, même pas chez les Verts ! Mais à son tour, l'émergence de cette première élite, résultat des premiers efforts vers la parité, lève certains blocages discriminatoires. D'abord objectivement : l'arrivée d'une moitié ou d'une minorité substantielle de femmes, dans certaines instances d'où la violence des combats de coqs avait fait fuir les femmes isolées qui s'y étaient aventurées, change si notablement le climat que d'anciennes réticences féminines s'estompent. Et, parallèlement, la visibilité de cette "première élite" dynamise les vocations chez des femmes qui avaient d'abord refusé de postuler : "*Pourquoi elles, et pas moi ?*".

La trajectoire de "*la parité chaque fois que possible*" est ainsi en gros la suivante chez les Verts. La première année, moins de candidates que de postes féminins à pourvoir, et toutes les femmes qui le veulent passent "au bénéfice de la parité". La seconde année, la plupart des mêmes sont toujours là, elles ont pris confiance en elles et imposé le respect aux hommes, et du coup de nouvelles candidates se présentent. Etc.

POUR CONCLURE

Le relevé des difficultés auxquelles est consacré l'essentiel de cet article ne doit pas cacher les résultats fondamentaux de l'expérience des organisations politique s'étant fixé la parité comme but : la parité ça ne demande pas des réformes insurmontables, la parité ça marche, la parité ça change les choses, et d'ailleurs, la parité ça fait des petits !

La parité n'exige pas des instruments très compliqués, pas plus compliqués que les autres modes de scrutin, pas moins légitimes que les autres modes cherchant à assurer la représentation d'autres différences (scrutin proportionnel "par tendance", scrutin d'arrondissement par lieu de résidence).

La parité ne peut être assurée du jour au lendemain, mais on y prend vite goût et ce qui était impossible une année devient psychologiquement obligatoire et socialement possible l'année suivante. Les rares candidatures féminines initiales font "boule de neige", entraînant de nouvelles vocations.

La parité fait avancer l'égalité, au moins au niveau de la participation politique. Mais en introduisant des mobiles, des problèmes, des habitus "différents", elle introduit la différence des sexes comme condition normale de la vie politique, elle brise (y compris au bénéfice des hommes) le monopole du "type masculin de politicien", et, ce faisant, rapproche la politique de la vie.

La parité fait des émules : en 1989, aux élections européennes, les Verts présentaient la première liste en France fondée sur le principe de parité. Cinq ans plus tard, et malgré les rires gras, ils sont rejoints par les listes du Parti Socialiste et du Mouvement Des Citoyens, mais sont contraints à rompre les négociations avec le mouvement de Brice Lalonde, entre autre parce que celui-ci refuse le principe de parité. Et déjà, les femmes font valoir une sorte de "parité dans le temps", exigeant pour les années à venir les postes uniques jusqu'ici monopolisés par les hommes : têtes de listes, candidature présidentielle...

Mais ces succès restent localisés aux regroupements volontaires que sont les partis ceux qui acceptent la parité sont ceux où les féministes se retrouvent le plus à l'aise, et réciproquement. Pour changer la vie politique dans son ensemble, c'est la loi qui doit changer.

[1] Appréciation toute relative : lors des débats d'Arc-En-Ciel, on trouvait aussi bien des références à Colette Guillaumin qu'à Luce Irigaray, même si les argumentations inspirées de cette dernière prévalaient dans l'exigence d'une représentation "sexuée".

[2] Pour traduire Standpoint theory, qui est la version anglo-saxonne du différencialisme non nécessairement essentialiste. Voir Sandra Harding, *The Science question in feminism*, Cornell Univ., Ithaca, 1986.

[3] Ceci n'est valable que pour une pensée analytique. Pour l'idéologie courante au contraire, l'interprétation essentialiste ("*les femmes sont par nature différente*" semble "la plus naturelle"), et l'interprétation culturaliste ("*il en serait autrement dans une autre société*") semble introduire une hypothèse plus forte. Cela résulte de ce que de toute manière l'idéologie courante suppose l'ordre des choses *en général* comme immuable. Les moralistes du XVIIIe (et typiquement Marivaux), qui voient bien que les femmes sont "différentes", admettent et mettent en scène les appareils de reproduction sociale réels de cette différence, mais explorent longuement, dans leur expériences sociales imaginaires, la question de savoir ce qu'il resterait de la "féminité" dans d'autres organisations sociales, ou avec une éducation "de garçon", etc. Si je m'étends un peu longuement sur ces distinguo, ce n'est pas seulement parce que les rapporteuses de NQF semblent (légitimement) y tenir particulièrement, mais parce que justement la lutte pour la parité a quelque chose de ces expériences " dix-huitiémistes ".

[4] Autre exemple à méditer la représentation géographique. On sait (et nous y reviendrons) que les lois électorales françaises visent à surreprésenter le monde rural et le Sud de la Loire, sans en obtenir d'autres effets que compensateurs - clientélistes (par rapport aux inégalités économiques).

[5] Compte-rendu de la rencontre du 13 mars 1994.

[6] Il nous éloignerait du sujet d'analyser ce qui demeure pourtant de qualités humaines spécifiques, chez les ouvriers et les paysans promus socialement par la voie politique. Tout aussi intéressant est d'ailleurs l'autre aspect de la question : ce que les ouvriers ont pu apporter aux intellectuels qui ont pratiqué avec eux des formules de direction paritaires... ouvriers/ intellectuels. Ayant connu jadis ces formules, comme je connais aujourd'hui la poussée féminine vers la parité des genres, je tiens à exprimer ma reconnaissance et mon admiration pour ces intellectuels-ouvriers qui ont cherché jadis à "rectifier mon style" et sont restés mes amis.

[7] Pour des raisons difficiles à développer ici, j'hésite à employer le mot "direction" à propos des Verts. Je reprends le terme sociologiquement descriptif d'élite pour désigner l'ensemble de celles et ceux qui sont "visibles" dans le mouvement et y parlent en étant écoutés.

[8] Une stratégie sur-adaptative, "à la Ségolène Royal", aurait consisté à médiatiser un accouchement comme une lettre à la poste entre deux réunions, pour signifier que l'on se demande comment des femmes peuvent s'attacher à ces privilèges archaïques tels que congés-maternité, dispense du travail de nuit etc.

[9] Il est possible de contrecarrer cette tendance par une péréquation géographique autant de circonscriptions à candidats femmes que hommes, au niveau départemental ou régional. Mais on se heurte alors au principe de subsidiarité, auquel les Verts sont très attachés : la désignation des candidat(e)s par la base.

[10] Vote dit "à l'Australienne", où chacun écrit sa liste idéale, et la liste réelle est composée à partir de la pondération des préférences.

[11] "A deux votes", et non "à deux collèges", comme on le dit improprement, car cela signifierait alors que, comme aux élections professionnelles qui distinguent les collèges ouvriers et encadrement, les hommes voteraient pour désigner les hommes et les femmes pour désigner les femmes. Si le corps électoral comprend lui-même autant d'hommes que de femmes, ce n'est peut-être pas aussi scandaleux que cela en a l'air (pensons encore au scrutin d'arrondissement), mais en fait personne ne le demande.

[12] Selon la classification de Sandra Harding, cette objection au différentialisme féministe peut-être considérée comme post-modern en ce qu'elle récusé les "grands récits" du féminisme (toutes tendances confondues !). Produit de la critique post-coloniale ou afro-américaine du féminisme des petites bourgeoises intellectuelles blanches occidentales, elle a pu conduire à un scepticisme vis-à-vis de la variable de genre (Susan Bordo, "Feminism, Post-Modernism, and Gender Scepticism", dans Nicholson (ed) *Feminism/Post-Modernism*, Routledge, Londres, 1990).

[13] On sait qu'en France la différence Paris-Province ou Ville-Campagne est celle qui suscite jusqu'ici le plus de passions en matière de règle électorale

[14] "Pour un scrutin binominal", Libération, 18 Avril 1994.